

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 27.09.2022

CERTIFICATS MEDICAUX

LANDAIS Yann : certificat médical de contre- indication à l'arbitrage du 26.09.2022 au 05.10.2022

FAURE GUYON Johan : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 19.09.2022 au 19.10.2022.

NEMERY Cédric : certificat médical d'aptitude au sport pour le 24.09.2022.

COURRIERS ARBITRES

SELMAN Sahin : accord pour doubler

DEGIRMENCI Abdullah : accord pour doubler le week-end.

MOUSSATEN Abdeslam : accord pour doubler le week-end.

KILINC Erdogan : accord pour doubler le week-end.

DENIS Frédéric : accord pour doubler le week-end.

SABIN Christophe : réponse faite.

PITOU Willy : demande d'observation.

ROIDA Redouane : courrier reçu.

LANDAIS Yann : courrier reçu.

GHELLAB Tarik : courrier reçu.

BOUMRA Lahssane : courrier reçu.

BEN BRAHIM Walid : courrier reçu.

COURRIERS CLUBS

FC CORMOZ ST NIZIER : réponse faite.

OLYMPIQUE SUD REVERMONT : demande d'arbitre officiel pour le match U 5 D3 du 09.10.2022.

BRESSE TONIC FOOT : courrier reçu.

BOURG SUD : courrier reçu.

DIVERS

LES ARBITRES DESIRANT DOUBLER LORS DE LA SAISON 2022-2023 DOIVENT IMPERATIVEMENT ARESSER UN E-MAIL AU DISTRICT (district@ain.fff.fr).

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

FORMATION INITIALE ARBITRE

La première formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) :

- Samedi 29 Octobre sur la journée
- Dimanche 30 Octobre sur la journée
- Mardi 1er Novembre sur la journée (examens théorique et pratique)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2022/2023 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte d'arbitre semi-officiel**

- MIRIBEL (LE MAS RILLIER) = Mercredi 05 Octobre 2022 à 18h30

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se **présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.**